



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Genoud Joseph pour la modification et l'aménagement d'une vitrine, parcelle 70, folio 1, propriété de Balmer Dominique, Arean Santos Ramon, Bott Arean Sandra et Zufferey Stéphane, zone vieux village, située au lieu dit « Le Bord » à St-Luc – coordonnées 2'612'197 / 1'118'824

Challandes Sarah et Jean-Daniel pour la modification du projet publié le 5 août 2022 - agrandissement d'un chalet, parcelle 1193, folio 13, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « La Combaz » à Ayer – coordonnées 2'611'655 / 1'117'576

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 11 novembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE